



Bien-être à l'École, Être bien à l'École

Place et apports du psychologue de l'éducation

Quelles pratiques, quels apports, quels dispositifs institutionnels ?

Paris, Mercredi 20 novembre 2019

30^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant

Le sentiment de bien-être à l'École se construit au croisement des expériences et des rencontres qu'y vit l'enfant, le jeune, et du sens qu'il peut leur donner dans son parcours scolaire, et plus généralement dans ses milieux de vie.

Notre société est tournée vers la culture de l'individu et de la recherche de satisfactions immédiates, de la compétition au détriment de la coopération. L'enjeu est de développer le souci de soi tout en renforçant le lien à l'autre.

Lorsque les médias portent attention à l'École et explorent les sources du mal-être, le focus se centre prioritairement sur le harcèlement ou les phobies scolaires comme thématiques « explicatives » du mal-être à l'École. Ces problématiques sont à prendre en compte, mais pour un développement harmonieux de l'enfant, les pratiques de coopération, d'accompagnement et de soutien, sont décisives à privilégier et valoriser dans le rapport que le jeune entretient avec l'École. Nous avons besoin de construire l'interdépendance pour répondre aux enjeux sociétaux du XXI^{ème} siècle. Il y a nécessité de « reliance » pour découvrir et stimuler les valeurs de chaque sujet en devenir et contribuer à la construction de son identité.

Le psychologue de l'éducation contribue à cette construction de soi et au bien vivre ensemble qui y préside. Il participe à l'inscription de l'enfant dans son histoire, au renforcement de la mobilisation de chacun dans son parcours de vie, à l'étayage chez l'enfant de sa capacité à devenir auteur de ce parcours.

Le psychologue coopère avec chaque acteur de l'École et se situe dans une temporalité afin de donner du sens à ce qui est vécu dans l'institution, la classe, et par rapport à la dynamique des apprentissages.

Ce n'est qu'une fois cette temporalité et ces accompagnements mis en place pour la construction de soi, que l'enfant pourra être en mesure de se positionner et d'élaborer des choix visant son parcours scolaire et plus globalement sa vie.

La question de l'accueil à l'École dans une visée d'éducation intégrale se pose donc.

Comment le psychologue de l'éducation favorise-t-il cette articulation entre construction de soi dans toutes ses dimensions physiques, cognitives, affectives et sociales et le bien vivre ensemble ?

Quels moyens sont pensés à l'École pour favoriser cette élaboration ? Comment le psychologue peut-il se positionner ?

À l'heure d'une évolution majeure de notre société, il est temps d'œuvrer ensemble à rendre chacun, chaque jeune, auteur et acteur de ses choix. Cet objectif prend source pour les psychologues, de façon élective, dans leur code de déontologie !

